



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0



18143288



10 SEP. 2018

Greffe

Dénomination : **ACALIN**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue Bonne Fortune 102

4430 ANS

N° d'entreprise : **0449.791.275**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats

MONITEUR BELGE

19 -09- 2018

BELGISCH STAATSBAD

Texte : Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
du 06 juin 2018 reportée au 29 juin 2018

Après avoir entendu lecture du rapport du commissaire, ainsi qu'après avoir examiné les comptes
annuels arrêtés au 31 décembre 2017, l'Assemblée, à l'unanimité :

- Renouvelle le mandat des administrateurs et administrateurs-délégués sortants pour un nouveau
terme de 6 ans prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés
au 31/12/2023. Le mandat de Commissaire-Réviseur de la société civile sous forme de S.P.R.L.
"CELEN PASCAL, REVISEUR D'ENTREPRISES" ne sera pas renouvelé et ne sera pas remplacé.

Alain DE SMET
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature